



ELANOVA EDUCATION

Association déclarée Loi 1901
60, rue Auber – 94408 VITRY SUR SEINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

ELANOVA EDUCATION

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ELANOVA EDUCATION, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les états financiers de l'exercice 2025 sont présentés conformément au plan comptable des dispensateurs de formation professionnelle de droit privé.

Il résulte de ces dispositions une ventilation entre « Formation professionnelle continue » et « Ecole » de certains postes du bilan et du compte de résultat. Cette ventilation n'est que partiellement appliquée dans les comptes qui vous sont présentés.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'K' followed by a circular flourish.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06, exposées dans la partie « Première application du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté notamment sur l'appréciation de la bonne application dans les comptes annuels, du nouveau règlement ANC 2022-06, obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2025 ainsi que le caractère approprié des informations données dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Directrice Générale et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Le 

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 26 mai 2026

KRESTON CONSEIL

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A blue ink signature in a cursive, stylized script.

Jean-Louis DECOUCHE

A blue ink signature in a cursive, stylized script.

Léo CODJIA

ELANOVA EDUCATION

Annexe au Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

elanova education

60 RUE AUBER

94400 VITRY-SUR-SEINE

Comptes au 31/12/2025



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	13
Provisions et dépréciations	14
Créances et dettes	15
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	17
Produits à recevoir	18
Engagements financiers donnés et reçus	19
Compte de résultat par Répartition	20
Variation des Fonds Associatifs	21

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	120 150	117 048	3 103	9 923
Immo. incorporelles en cours, av. et acptes	11 271		11 271	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	1 331 693	1 147 394	184 299	269 101
Autres immobilisations corporelles	394 074	367 732	26 342	63 298
Immobilisations corp. en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				2 439
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 857 188	1 632 174	225 014	344 761
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				7 213
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	287 894	10 000	277 894	242 552
Autres créances	118 433		118 433	36 478
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	845 411		845 411	740 477
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	10 898		10 898	10 256
ACTIF CIRCULANT	1 262 636	10 000	1 252 636	1 036 977
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif & différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	3 119 825	1 642 174	1 477 651	1 381 738

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé :	)	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)	
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)	
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)	
Report à nouveau	618 764	526 885
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-15 476	91 879
Subventions d'investissement	266 945	378 980
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	870 233	997 744
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	13 600	
Provisions pour charges	209 353	144 353
PROVISIONS	222 953	144 353
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	153	173
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	924	12 485
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 479	109 868
Dettes fiscales et sociales	125 671	112 932
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 636	3 844
Instrument financier à terme		
Autres dettes	41 603	339
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	384 465	239 641
Ecarts de conversion passif et différence d'évaluation		
TOTAL GENERAL	1 477 651	1 381 738

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	691 916	25 973	717 889	677 066
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	691 916	25 973	717 889	677 066
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			541 394	425 592
Reprises sur sur amortissements et provisions			2 724	
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles				
Autres produits			10 112	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 272 119	1 102 669
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			17 554	2 335
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			725 396	552 522
Impôts, taxes et versements assimilés			4 424	4 180
Salaires et traitements			261 143	239 028
Cotisations sociales			72 045	140 246
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			128 579	130 894
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations			10 000	
Dotations aux provisions			78 600	65 193
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			4 085	678
CHARGES D'EXPLOITATION			1 301 826	1 135 076
RESULTAT D'EXPLOITATION			-29 707	-32 407
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			14 231	12 303
Reprises sur dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
PRODUITS FINANCIERS			14 231	12 303
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				31
Différences négatives de change				25
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				56
RESULTAT FINANCIER			14 231	12 247
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-15 476	-20 159

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		112 039
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		112 039
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 286 351	1 227 011
TOTAL DES CHARGES	1 301 827	1 135 132
BENEFICE OU PERTE	-15 476	91 879

Annexes

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025 la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée

en résultat d'exploitation).

Information synthétique

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation
Refacturations de la taxe foncière	Transferts de charges d'exploitation	Production vendue de services
Avantages en nature	Transferts de charges d'exploitation	Au crédit des charges de personnel
Remboursements d'assurance	Transferts de charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation
Autres transferts de charges	Transferts de charges d'exploitation, financières ou exceptionnelles	Au crédit des services extérieurs, des impôts et taxes, des charges financières...
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	4 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L
Matériel de transport	20 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % L
Mobilier	10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

PROVISION POUR INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Les droits acquis par les salariés au 31/12/2025 dans l'hypothèse la plus défavorable d'absence de décès ou de départ de l'entreprise avant la retraite s'élèvent à 142.398 €.

Compte tenu d'un taux de charges de 46%, le coût chargé de l'engagement s'élève à 207.901 €.

Il est partiellement couvert par le capital en compte à l'assurance Indemnité de Fin de Carrière qui s'élève à 40.913 € au 31 décembre 2025.

Un complément de provision a été constitué pour un montant de 65.000 €.

PROVISION POUR INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Les subventions d'investissements apparaissant au passif du bilan pour un montant de 266 945 € correspondent aux subventions versées par :

L'OPCALIA SPP 2019 pour un montant de 481.521 € investit. La quote-part cumulée virée au résultat est de 340.035 € ;

L'OPCALIA SPP 2020 pour un montant de 101.261 € correspondant à 75 % du montant total de subvention à percevoir. La quote-part cumulée virée au résultat est de 74.684 € ;

elanova pour un montant de 148.738 euros. La quote-part cumulée virée au résultat est de 49.856 €

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 150		11 271
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 331 693		
Installations générales, agenc., aménag.	155 034		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	239 040		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 725 767		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 439		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 439		
TOTAL GENERAL	1 848 356		11 271

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			131 421	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			1 331 693	
Installations générales, agencements divers			155 034	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			239 040	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 725 767	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 439		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 439		
TOTAL GENERAL		2 439	1 857 188	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	110 228	6 820		117 048
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	110 228	6 820		117 048

Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 062 592	84 802		1 147 394
Installations générales, agenc. et aménag. divers	115 902	15 265		131 167
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	214 874	21 692		236 566
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 393 368	121 759		1 515 126
TOTAL GENERAL	1 503 595	128 579		1 632 174

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	94 353	65 000		159 353
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	50 000	13 600		63 600
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	144 353	78 600		222 953
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	2 724	10 000	2 724	10 000
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	2 724	10 000	2 724	10 000
TOTAL GENERAL	147 077	88 600	2 724	232 953
Dotations et reprises d'exploitation		88 600	2 724	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	287 894	287 894	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 196	2 196	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	417	417	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	22 081	22 081	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	92 831	92 831	
Groupe et associés	69	69	
Débiteurs divers	840	840	
Charges constatées d'avance	10 898	10 898	
TOTAL GENERAL	417 225	417 225	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 439
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	153	153		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	210 479	210 479		
Personnel et comptes rattachés	43 576	43 576		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 473	34 473		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	35 771	35 771		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	11 850	11 850		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 636	5 636		
Groupe et associés				
Autres dettes	41 603	41 603		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	383 541	383 541		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Libellé	31/12/2025
CHARGES A PAYER	
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	28 390
AUTRES DETTES	
TOTAL AUTRES DETTES	41 603
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	72 853
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	153
TOTAL CHARGES A PAYER	142 999

Libellé	31/12/2025
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges constatées avances	10 898
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 898

Libellé	31/12/2025
PRODUITS A RECEVOIR	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	45 014
AUTRES CREANCES	
TOTAL AUTRES CREANCES	13 242
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	58 256

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2025

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en matière de pension	65 000					65 000

TOTAL	65 000					65 000
--------------	---------------	--	--	--	--	---------------

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Compte de résultat par Répartition

Déclaration au 31/12/2025

	TOTAL 2025	Ecole	FC
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Taxe d'apprentissage	292 259	292 259	-
Bourses	-	-	-
Elèves	-	-	-
Prestations de formation	682 611	20 069	662 542
Autre production vendue	35 278	-	35 278
Produits activités annexes	-	-	-
Cotisations	50 000	-	50 000
Produits de gestion courante	10 112	5 056	5 056
Reprise de provisions	2 724	-	2 724
Transfert de charges	-	-	-
Subvention investissement	112 035	56 017	56 017
Subvention d'exploitation	87 100	87 100	-
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 272 119	460 502	811 618
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières	17 553	3 511	14 042
Autres achats et charges externes	725 396	145 079	580 317
Impôts et taxes	4 424	885	3 539
Salaires et traitements	261 143	52 229	208 914
Charges sociales	72 044	14 409	57 635
Dotations aux amortissements	128 578	64 289	64 289
Dotations aux provisions pour risques	88 600	88 600	-
Autres charges	4 085	2 043	2 043
CHARGES D'EXPLOITATION	1 301 823	371 044	930 780
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 29 704	89 458	- 119 162
Opération en commun	-	-	-
Produits financiers	14 231	7 116	7 116
Charges financières	-	-	-
RESULTAT FINANCIER	14 231	7 116	7 116
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 15 473	96 574	- 112 046
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-
IS	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS	1 286 350	467 617	818 733
TOTAL DES CHARGES	1 301 823	371 044	930 780
RESULTAT FINAL	- 15 473	96 574	- 112 046

Libellé	Solde au début de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Solde à la fin de l'exercice (D = A + B - C)
Fonds associatifs sans droit de reprise	526 885	91 879		618 764
Ecart de réévaluation				-
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Réserves				-
Report à nouveau				-
Résultat comptable de l'exercice	91 879	(15 475)	91 879	(15 475)
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	378 980		112 035	266 945
Provisions réglementées				-
Droits des propriétaires (commodat)				-
TOTAL	997 744	76 404	203 914	870 234